

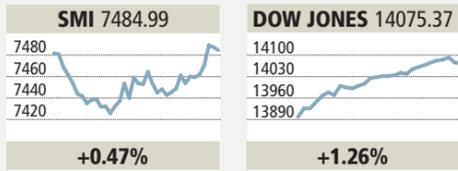
# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

REPRISE DE AER LINGUS PAR RYANAIR  
L'Union européenne  
s'y oppose clairement

PAGE 21

JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



WIDMER-SCHLUMPF ET BLANCHIMENT

## Nouvelle infraction fiscale préalable

PAGE 10

RATIFICATION DE FATCA PAR LA SUISSE

## Le glossaire juridique complet

PAGE 4

GRAND PROJET D'IKEA DANS LA BROYE

## Le nouveau préavis négatif

PAGE 7

PHARMA SUISSE ACTIVE AU PORTUGAL

## L'étrange scandale politique

PAGE 6

S&P ET RISQUE IMMOBILIER EN SUISSE

## Volant anticyclique insuffisant

PAGE 5

WALTER FUST ET INDUSTRIE DES MACHINES

## Le style collaboratif se répand

PAGE 8

RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE NESPRESSO

## La trois centième boutique

PAGE 7

BRUNO BERTEZ SUR LE HORSEGATE

## Illusion de la maîtrise des prix

PAGE 2

## Dénivellations enrichissantes



**GRÉGOIRE MILLET.** Ou comment innovation et sciences du sport devraient bénéficier au binôme plaine-montagne d'une région comme le Valais.

Grégoire Millet est une personnalité de premier plan dans le monde des sciences du sport. Ancien athlète professionnel, entraîneur des équipes nationales de triathlon de France, puis de Grande-Bretagne pour les Jeux Olympiques de Sydney en 2000, il est titulaire d'un doctorat sur les déterminants physiologiques de la performance aérobie. Grégoire Millet est régulièrement invité dans des congrès internationaux et sollicité comme expert par des institutions sportives ou des clubs professionnels. Ses recherches sont orientées sur l'analyse des mécanismes physiologiques de la performance sportive et s'articulent autour de trois thèmes: le couplage énergie-mécanique des différentes locomotions sportives (natation, cyclisme, ski de fond...), les réponses hémodynamiques, cardiovasculaires et musculaires en hypoxie, ainsi que les déterminants de la fatigue neuromusculaire. Dernièrement, son groupe de recherche a développé une nouvelle méthode d'entraînement, le RSH (entraînement de sprints répétés en hypoxie), qui devrait rapidement se généraliser dans les grands sports collectifs professionnels (comme le football, le rugby, etc.), les sports de raquettes et les sports de combat. Des stations en Valais affichent un fort potentiel pour développer des sites dédiés à cette méthode. **PAGE 9**

# Genève crée une structure d'arbitrage dans le trading

ACT. *Alternative Dispute Resolution for Commodity Trading, Shipping and Trade Finance. Tout un programme.*

NICOLETTE DE JONCAIRE

Dans les processus complexes, changeants et coûteux que représentent les flux de matières premières, seuls le recours à des gens du métier a une véritable chance d'aboutir en cas de mésentente. D'autant que les acteurs, peu nombreux, sont souvent appelés à retravailler ensemble une fois le conflit résolu. Arbitrage et médiation sont efficaces pour résoudre les litiges entre partenaires commerciaux. Ne sont-ils pas à la fois plus rapides et plus économiques

que les procédures des tribunaux ordinaires? Ils présentent l'avantage de rester confidentiels et offrent aux parties le choix des arbitres et médiateurs. Les sentences arbitrales sont directement exécutoires dans les 148 pays signataires de la Convention de New York (pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères), mettant ainsi un terme au morcellement du droit, source d'insécurité juridique.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et Geneva Trading and

Shipping Association (GTSA) ont fait cause commune pour mettre sur pied le projet ACT (Alternative dispute resolution for Commodity Trading, shipping and trade finance), avec trois objectifs prioritaires: permettre une résolution aussi rapide que possible des conflits, assurer l'exécutabilité des sentences tout en réduisant les coûts de procédure et la mise à disposition d'une liste d'arbitres et de médiateurs spécialisés dans le secteur concerné. Conçu comme une nouvelle plateforme d'assistance aux membres du GTSA, le projet

est une prolongation naturelle de la compétence de Genève et de la CCIG en matière d'arbitrage et de médiation. Le rôle de Genève en tant que pôle du négoce, de l'affrètement et du financement des flux de matières premières n'est plus à faire, pas plus que sa réputation en matière d'arbitrage et de médiation à l'échelle internationale (depuis les réparations de l'Alabama). Plus de 80% de l'ensemble des arbitrages traités à Genève impliquent au moins une partie non-résidente en Suisse, et un tiers des différends sont liés au trading. **PAGE 3**

## LES MONTRES ULYSSE NARDIN AU LOCLE

# Innovation décisive dans la distribution

**PATRICK HOFFMANN.** La marque indépendante enregistre une croissance continue sur toutes ses spécialités horlogères.

Accélération dans le positionnement de manufacture intégrée. **PAGE 7**



ÉDITORIAL FRANÇOIS SCHALLER

## Nouvelle année sans perspective

Premier secteur économique en Suisse, l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM, 340.000 emplois), table sur une reprise modérée des affaires cette année (*lire aussi page 8*). C'est ce qui a été communiqué hier, au moment même où les marchés financiers réagissaient très négativement à l'impasse politique en Italie. Autant dire que toutes les prévisions semblent tout d'un coup remises en cause sérieusement. L'Europe compte encore pour beaucoup dans les débouchés de l'industrie suisse, et elle se montre incapable de surmonter son double problème français et italien. Pénalisant tout le climat de confiance sur le continent. Autant un pays comme l'Espagne peut donner l'impression de se rétablir (confirmation hier que les ventes de logements s'étaient réorientés à la hausse), autant l'Italie et la France paraissent prisonnières d'une mentalité politique non constructive pesant de tout son poids sur l'économie. On ne voit guère que des réformes institutionnelles profondes pour relancer ces deux leaders démographiques, et l'on sait qu'aucun pays développé n'est plus capable depuis des décennies d'entreprendre ce genre de tour-

nant. La perspective de devoir attendre de nouvelles élections législatives en Italie, et la prochaine élection présidentielle en France pour espérer un vrai changement en Europe a de quoi décourager (l'investissement en particulier). L'idée qu'il faudrait que les choses aillent encore beaucoup plus mal pour qu'une vaste prise de conscience ait lieu dans l'opinion publique de ces deux pays peut même devenir désespérante. Ce qui ressort régulièrement dans l'industrie MEM, c'est que les grands groupes mondialisés, bien diversifiés géographiquement, peuvent travailler sur leur croissance et leur rentabilité en se mettant en bonne partie à l'abri des variations conjoncturelles régionales (Europe comprise). Ce profil défensif est ce que la plupart des autres entreprises cherchent à acquérir. Et elles le font en général d'autant mieux qu'elles sont sous pression. C'est peut-être l'élément le plus positif de la longue et pénible période d'après-crise 2008 que traverse l'industrie suisse d'exportation. Les trente licenciements collectifs enregistrés l'an dernier dans le secteur MEM peuvent apparaître en ce sens comme un prix à payer pour que la branche en sorte renforcée. ■

## Novartis doit restaurer la confiance en Suisse

*Event reporté à Nyon-Prangins pour que le président exécutif Joe Jimenez puisse être là.*

Un an après le conflit social chez Novartis à Prangins, avec intervention du conseil d'Etat du canton de Vaud, qui s'est finalement soldé par un revirement de la direction du groupe bâlois et le maintien de cette importante unité de production en Suisse occidentale, il était prévu aujourd'hui une conférence de presse sur place. Objectif: présenter les perspectives de redéploiement du site sur le marché suisse et à l'international (dans certains médicaments à grands volumes et production hautement automatisée).

Hier, un communiqué de Novartis annonçait au dernier moment le report du rendez-vous. Motif: l'Américain Joe Jimenez, président exécutif du groupe, a décidé

de participer personnellement pour apporter tout le soutien de la direction à cette importante annonce. Il faudra attendre ses premières disponibilités au mois de mars.

Après l'épisode des 72 millions de francs du président Vasella, son renoncement contraint, l'assemblée générale dramatique, la responsabilité évidente du groupe dans le triomphe programmé de l'initiative populaire Minder dimanche prochain, Novartis se rend compte qu'il ne suffit pas de créer beaucoup d'emplois de haut niveau, de payer beaucoup d'impôts, ou d'annuler la suppression d'un site pour être reconnu, respecté et apprécié dans un pays comme la Suisse (élément important pour y attirer les meilleures ressources humaines). Il faut aussi que le management fasse de temps en temps de la politique. C'est-à-dire de la représentation... ■

swiss made software

Business Software

Since 1981 [www.git.ch](http://www.git.ch)

Comptabilité • Portfolio • Salaires • Facturation • Stock



# SUISSE

## Arbitrage et médiation à Genève

CCIG/GTSA. Le projet ACT facilitera la résolution des litiges touchant au négoce, à l'affrètement et au financement des commodities.

NICOLETTE DE JONCAIRE

Le rôle de Genève en tant que pôle du négoce, de l'affrètement et du financement des flux de matières premières n'est plus à faire, pas plus que sa réputation en matière d'arbitrage et de médiation au niveau international (lire ci-contre). La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), qui administre de nombreux arbitrages internationaux en matière de négoce, et le Geneva Trading and Shipping Association (GTSA) ont fait cause commune pour mettre sur pied le projet ACT (Alternative dispute resolution for Commodity Trading, shipping and trade finance), avec trois objectifs prioritaires: permettre aux sociétés de négoce de résoudre aussi rapidement que possible leurs litiges grâce à l'arbitrage et à la médiation, leur assurer l'exécutabilité des sentences arbitrales tout en réduisant le coût de la procédure et la mise à disposition d'une liste d'arbitres et de médiateurs spécialisés dans le secteur concerné. Pour Jacques-Olivier Thomann,



ERIC BIESEL. Arbitrage et médiation se prêtent bien au secteur du négoce.

président du GTSA et pour Stéphane Graber, son secrétaire général, ce projet est une nouvelle plateforme d'assistance aux membres de leur association, au même titre que celle d'échanges de crédits documentaires ou de REACH (*L'Agefi du 1er octobre 2012*). Quant à Eric Biesel, membre de la direction de la CCIG, il le conçoit comme une prolongation naturelle du rôle joué par Genève et par la CCIG en matière d'arbitrage international et de médiation. Mode de règlement confidentiel des litiges, l'arbitrage se fonde sur la volonté des parties de recourir à des juges privés et indépendants -

le plus souvent spécialistes du domaine concerné - auxquels elles confient la résolution de leur différend et qui se conclut par une sentence arbitrale. Les parties bénéficient d'une grande flexibilité puisqu'elles sont libres de choisir le siège du Tribunal Arbitral, leurs arbitres, le droit applicable, la langue de la procédure et leur conseil en Suisse ou à l'étranger. La médiation commerciale est un mode amiable de résolution qui permet aux parties de trouver un accord grâce à l'intervention d'un tiers neutre et indépendant, qu'elles choisissent librement. Contrairement à l'arbitre ou au juge, le médiateur ne rend pas de sentence ni de jugement. Arbitrage et médiation, lesquels sont administrés par la CCIG, sont efficaces à résoudre les litiges entre partenaires commerciaux car ils sont à la fois plus rapides et plus économiques que les procédures devant les tribunaux ordinaires. Ils présentent tous deux l'avantage de rester confidentiels et offrent aux parties le choix des arbitres et médiateurs ce qui n'est, bien évi-

demment, pas le cas de la justice traditionnelle. Les sentences arbitrales sont directement exécutoires dans les 148 pays signataires de la Convention de New York (Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères), mettant ainsi un terme au morcellement du droit, source d'insécurité juridique. Dans l'univers peu procédurier du négoce des commodities, simplicité et rapidité étaient à l'ordre du jour du projet ACT. Premier instrument mis à la disposition des parties dans le cadre de ce projet, l'introduction de clauses modèles dès la rédaction du contrat. Ces clauses, extraites du Règlement suisse d'arbitrage international et/ou du Règlement suisse de médiation commerciale, seront directement disponibles sur le site internet de la CCIG, à travers un outil simple et paramétrable permettant d'adapter les clauses aux exigences des parties et de les introduire directement dans leurs contrats. Parmi les paramètres offerts, la CCIG permet d'opter, par exemple, pour une constitution ac-

celérée du Tribunal Arbitral, lequel pourra ensuite plus rapidement traiter le litige, ou encore d'opter pour une sentence arbitrale rendue en 6 mois. Le second instrument est une perle rare. Il s'agit de la liste des arbitres et médiateurs spécialisés dans les domaines de référence - négoce, affrètement, trade finance - et compétents dans des juridictions multiples. Une liste élaborée par un comité indépendant constitué par la CCIG et le GTSA et réunissant des sociétés de négoce, de la finance d'une part et des spécialistes de l'arbitrage et de la médiation d'autre part. Réservée aux membres du GTSA ainsi qu'aux parties recourant à une procédure d'arbitrage ou de médiation, cette liste a été établie sur des critères exigeants dont une expérience de 5 ans minimum dans le domaine traité. A noter que les parties restent néanmoins libres de choisir un arbitre ou un médiateur ne figurant pas sur cette liste. Elle permet simplement d'éviter aux parties la longue recherche souvent hasardeuse de l'arbitre ou du médiateur idéal. ■

### PUMA ENERGY: entrée sur le marché minier

La filiale de Trafigura, Puma Energy arrive sur un nouveau segment de la distribution d'essence en Australie grâce à l'acquisition de Central Combined Group (CCG), une société basée dans le Queensland. GCC qui opère sous le nom de Fuel Central et Lube Central, est plus grand distributeur de carburant indépendant du Queensland avec un réseau de vente de 18 stations-service et cinq dépôts de carburant à Mackay, Gladstone et Emerald. L'acquisition de GCC ouvre à Puma le marché de la livraison de carburants à l'industrie minière en pleine croissance du Queensland et intensifie son réseau de stations-service australiennes. (NJN)

### AGENDA

#### JEUDI 28 FÉVRIER

Allreal: résultats 2012  
Sika: résultats 2012  
APG SGA: résultats 2012  
Aevis: chiffre d'affaires 2012  
BC de Bâle-Ville: résultats 2012  
Kudelski: résultats 2012  
Orior: résultats 2012  
Seco: estimation PIB T4 2012

#### VENREDI 1<sup>er</sup> MARS

Coopérative Raiffeisen Suisse: résultats 2012

## Les revendications de l'Alabama

L'affaire dite «des réclamations de l'Alabama» (Alabama claims) est le premier recours à un arbitrage supranational de règlement d'un différend entre États, et la cour d'arbitrage, réunie à Genève, pour trancher ce cas a jeté les bases du droit international public. La notoriété de Genève en tant que centre d'arbitrage international remonte donc à 1871 et une salle de l'Hôtel de Ville de Genève répond au nom de salle de l'Alabama, en mémoire du navire corsaire confédéré, le CSS Alabama, financé en sous-main par le gouvernement britannique pour soutenir les états confédérés du Sud des États-Unis contre ceux du Nord au cours de la guerre de Sécession. Les réclamations de l'Alabama sont les revendications, émises par le gouvernement des États-Unis

à l'encontre du gouvernement britannique, pour réparation des dommages considérables infligés par les corsaires confédérés, secrètement soutenus par la couronne britannique en dépit du British Neutrality Act. La décision de la cour d'arbitrage, réunie à l'Hôtel de Ville de Genève et composée d'un anglais, d'un américain, d'un italien, d'un suisse et d'un brésilien, figure dans le corps du traité de Washington de 1871 et les dommages-intérêts accordés aux États-Unis (15,5 millions de dollars-or) par la cour d'arbitrage furent payés en 1872. C'est dans la salle de l'Alabama que fut également signée le 22 août 1864 la Convention de Genève, acte fondateur du Comité international de la Croix-Rouge et point de départ de la Genève internationale. (NJN)

## Lancement du projet ACT

Pour le lancement du projet ACT (Alternative dispute resolution for Commodity Trading, shipping and trade finance), Eric Biesel, membre de la direction de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), et Stéphane Graber, secrétaire-général de la Geneva Trading and Shipping Association (GTSA), avaient réuni mardi à Genève près de 130 acteurs du monde juridique et du négoce, pour certains venus de Londres, de Paris et même du Chili. Arbitrage et négoce, deux sujets au cœur de l'attention du Conseiller d'Etat Pierre-François Unger qui a rappelé l'ancienneté de la place genevoise dans la tradition de l'arbitrage, née en 1871 des réparations de l'Alabama (lire ci-contre). Anne Véronique Schlaepfer, associée chez Schellenberg Wittmer et ancienne Présidente de la Cour en charge de l'administration du règlement suisse d'arbitrage international, a exposé divers aspects des processus d'arbitrage et de l'utilité d'avoir parfois également recours à la médiation, insistant plus particulièrement sur la rapidité de la procédure accélérée et sur l'exécutabilité au niveau international des sentences. Les principales caractéristiques du projet ACT ont été détaillées par Joya Raha, responsable de l'administration des cas d'arbitrage et de médiation au sein de la CCIG. En parfait représentant de l'univers du trading, Vicken Bayramian, General Counsel chez Metinvest International, est un inconditionnel de l'arbitrage et de la médiation. Au sein des processus complexes, changeants et couteux du négoce, seul le

recours à des gens du métier a une vraie chance de succès. D'autant que les acteurs, peu nombreux, sont souvent appelés à retravailler ensemble une fois le conflit résolu. Sa brève évocation de cas pratiques était particulièrement convaincante: disparates et compliqués, ils sont difficiles à confier aux systèmes légaux nationaux. Ses co-panelistes, Bennar Balkaya, fondatrice et associée de Balkaya & Balkaya à Istanbul, et Elliott Geisinger, associé chez Schellenberg Wittmer, étaient en tous points du même avis sur l'utilité du projet. Identifier le bon arbitre ou le bon médiateur? Sujet difficile dans le débat entre Philippe Berta, General Counsel chez BNP Paribas en Suisse, Caroline Ming, son équivalente à la SGS, et Jeremy Davies, associé chez Holman Fenwick Willan. Avec humour, Philippe Berta a admis que les banques, plutôt réticentes à l'arbitrage, s'y étaient résolues depuis la crise financière. Caroline Ming, partisane d'associer arbitrage et médiation, estime que loin d'être exclusifs, les processus peuvent se renforcer. Aiguillonnés par Jeremy Davies, les panelistes ont conclu qu'un bon arbitre ou un bon médiateur est une espèce des plus rares. D'où l'intérêt de la fameuse liste élaborée par ACT. En conclusion, le professeur Jean-Paul Vulliétty, associé chez Lalive et membre du comité scientifique du Master in Trading and Shipping à l'Université de Genève, a félicité les initiateurs de ce projet très bien reçu et les a invités à recommander des noms d'arbitres et de médiateurs pour étoffer la liste. (NJN)

Gestion active des investissements

Savoir composer avec les marées




Plus facile à dire qu'à faire. Il faut avoir la clairvoyance et l'assurance nécessaires pour s'écarter des indices ou ignorer les instincts grégaires. Il faut être suffisamment discipliné pour rester fidèle, à tout moment, à ses convictions profondes en respectant ses paramètres de risque. Il faut savoir écouter ses clients et imaginer des solutions qui puissent réellement répondre à leurs besoins. Pour offrir à ses clients de meilleurs rendements sur le long terme, il faut savoir composer avec les marées.

Vous obtiendrez davantage d'informations en contactant notre Head of Private Clients, Xavier Clavel, par téléphone au 058 426 30 95 ou par e-mail (xavier.clavel@gam.com), ou en visitant notre site Internet [www.gam.com](http://www.gam.com).

GAM: une gestion active et indépendante des investissements qui offre une perspective alternative sur le monde.

Cette annonce est publiée par GAM (Schweiz) AG, Klausstrasse 10, CH-8034 Zurich. \*L'accès à [www.gam.com](http://www.gam.com) peut faire l'objet de restrictions.